

ENTREPRENEURS DE LA CITE

Entrepreneurs de la Cité s'appuie sur deux structures : la Fondation Entrepreneurs de la Cité, reconnue d'utilité publique, et l'Association des Assurés Entrepreneurs de la Cité.

Entrepreneurs de la Cité propose un programme de micro-assurance à destination des créateurs d'entreprise vulnérables, La Trousse Première Assurance (TPA) qui permet de protéger le créateur, sa famille et son activité.

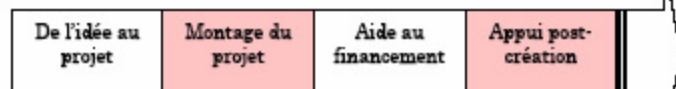
Ses domaines d'activité sont les suivants :

- ★ **Activité 1 : un programme de micro-assurance**
- ★ **Activité 2 : la formation des professionnels de la création d'entreprise à la micro-assurance**

Public : les créateurs d'entreprise bénéficiant d'un financement et d'un accompagnement d'un organisme de soutien à la création d'entreprises (Adie, France active, France Initiative, la Fédération des Cigales, la Fondation de la 2^{ème} chance, l'Agefiph).

Prise en charge :

- Multirisque professionnelle : 15 ou 19 €/mois
- Prévoyance : 6,92 €/mois
- Santé : 18,35€/mois
- Protection juridique



	Lieu	Jour/horaires
Permanences	Dans les locaux d'Entrepreneurs de la Cité ou par téléphone	Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Réunions thématiques	Annemasse, MED	1 fois par trimestre

Contacts :

Contact : Mme Nathalie RAUCH

Adresse : 72, rue Francis de Pressensé
69100 Villeurbanne

Tél : 04 37 24 52 70

Mail : contact@entrepreneursdelacite.org
Site Internet : www.entrepreneursdelacite.org



LA MICRO-ASSURANCE POUR ENTREPRENDRE